AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-4-75083070

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

~~Beaune-Savigny~~ 21206 BEAUNE - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

! ATTENTION : Notre nouvelle adresse postale : Z.I. Nord - 21206 BEAUNE !

Imprimerie de la Station de " Bourgogne et Franche-Comté " Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 32 - Avril 1975

24 Avril 1975

COMPLEMENT ET RECTIFICATIF A LA LISTE DES PESTICIDES PUBLIEE DANS PHYTOMA DE MARS 1975

Page 27 : Rectifier : Rats - chlorophacinone : 0,05 g.
Page 28 : " : Campagnols des champs et mulots - chlorophacinone : 0,075 g.
" : Rats musqués - chlorophacinone : 0,05 g. (carottes, pommes)

Page 30 : Compléter : a) antigraminées - bentazone : 1,2
Page 34 : " : Pucerons - b) pulvérisation - * pirimicarbe : 250 g.
Page 40 : " : Mouche des semis (sur haricot)
trichloronate granulé - spécialité à 25% : 0,5 g. au mètre linéaire
4 à 5 Kg/hectare
" " " à 5% : 0,25 g. au mètre linéaire
2 à 2,5 Kg/hectare

Page 42 : Rectifier : dichlorvos : 48 heures pour traitement des serres...
formothion : 15 jours pour les cultures légumières
21 jours avant le premier ramassage pour l'olivier
parathion éthyl : 15 jours
roténone : 0 jour

C O L Z A

CHARANCON DES SILIQUES : Le relèvement des températures a coïncidé avec la sortie de cet insecte que l'on trouve actuellement au sommet des inflorescences. Si l'examen de ces dernières effectué à une vingtaine de mètres à l'intérieur de la culture permet de constater en moyenne la présence d'un insecte par pied, le traitement peut être envisagé, traitement de bordure si les insectes se cantonnent à la lisière du champ ou de la totalité de la parcelle si l'infestation est générale.

L'emploi d'un insecticide non toxique pour les abeilles comme phosalone, endosulfan, toxaphène et polychlorocamphane est obligatoire dès le début de la floraison pour éviter toute intoxication. De plus il convient de limiter l'emploi de ces produits aux périodes peu favorables au butinage : début et fin de journée, temps couvert et frais.

ARBRES FRUITIERS

CHENILLES DEFOLIATRICES : Les conditions climatiques étant devenues très favorables à ces ravageurs, il convient d'être attentif et en cas de nécessité il faut intervenir rapidement. Parathion méthyl, méthydathion (Ultracide) : 30 g. de m.a./hl, trichlorfon (Dipterex) : 100 g. de m.a./hl peuvent être utilisés en l'absence de floraison, par contre dans le cas contraire, prendre phosalone : 60 g. m.a./hl ou bacillus thuringiensis (Bactospeine, Dipel).

ARAIGNEES ROUGES : 50 % des oeufs sont éclos à la suite de l'ensoleillement de ces derniers jours. Dans les vergers infestés, assez rares cette année, un traitement peut être exécuté actuellement avec un acaricide actif contre les oeufs prêts à éclore et les jeunes larves à l'aide de tétrasul (Animert V 101) ou un peu plus tard avec dicofol (Kelthane, Sovifol) ou hydroxyde de tricyclohéxylétain (Plictran), les trois produits étant non toxiques pour les abeilles.

P. 1467

PSYLLES DU POIRIER : Les éclosions sont assez avancées pour envisager un traitement (qui devra être copieux) dès la fin de la floraison avec l'un des produits suivants :
- azinphos méthyl (Gusathion M, Azintox, Pancide, etc...) : 40 g. m.a./hl
- méthidathion (Ultracide) : 30 g. m.a./hl
- monocrotophos (Azodrin, Nuvacron) : 30 g. m.a./hl
- phosmet (Imidan) : 50 g. m.a./hl
- vamidothion (Systamac, Vamifène, Kilval, etc...) : 50 g. m.a./hl

V I G N E

VERS GRIS : Les dommages causés par ces ravageurs sont surtout observés durant la période du débourrement. Ils sont bien connus -évidement des yeux, morsures des jeunes feuilles- et sont parfois assez graves. Les responsables sont difficiles à trouver, ils se cachent pendant le jour sous les mottes près des souches et la nuit ils grimpent sur les ceps, dévorant bourgeons en voie d'éclatement et jeunes pousses.
Les dommages peuvent être brutaux, les chenilles vivent et se contentent normalement de la végétation adventice qu'elles rencontrent dans le vignoble, mouron notamment. Après une opération culturale tel que labour ou désherbage, les vers gris n'ayant plus rien à manger doivent alors rechercher de nouvelles sources de nourriture et attaquent la nouvelle végétation.
On peut conseiller une pulvérisation copieuse des bourgeons et porteurs avec :
- lindane : 4 à 500 g. m.a./hl de bouillie
- endosulfan (Thiodan) : 200 g. m.a./hl de bouillie
- carbaryl (Sevin, Kumital, Prosévor) ou trichlorfon (Diptérex) : 100 g. m.a./hl

Des appâts tout préparés sont commercialisés, ils seront déposés le soir au pied des souches, en petits tas, dans les zones infestées.

EXCORIOSE : Cette maladie est signalée et se révèle plus ou moins virulente selon les années dans un certain nombre de vignobles de la Circonscription : Beaujolais, Jura, Yonne, Pouilly et la Vallée de la Loire et un petit foyer près de Puligny en Côte-d'Or.
Les traitements d'hiver et de prédébourrement avec l'arsénite de soude sont assez souvent employés. Ils peuvent être complétés ou remplacés dans les vignes faiblement atteintes par un traitement de post-débourrement lorsque 50 % des bourgeons atteignent le stade D (apparition des jeunes feuilles rassemblées en rosette). En cas de pluies prolongées, un deuxième traitement est à prévoir entre les stades D et E (premières feuilles étalées). La pulvérisation qui n'exige que des quantités limitées (250 l/ha) devra être très soignée (tous les bourgeons doivent être protégés) et fera appel à l'un des fongicides suivants :
dichlofluanide (Euparène), manèbe, mancozèbe,(Dithane M 45, Sandozèbe) Propinèbe (Anthracol) à 280 g. m.a./hl, folpel : 150 g. m.a./hl,
ou aux mélanges comme folpel + captafol 160 g + 40 g.m.a./hl
ou mancozèbe + folpel 135 g + 90 g.m.a./hl

HOUBLON (Note n° 1)

MILDIOU : Les pousses spiciformes étant très peu nombreuses il ne semble pas qu'il y ait de gros risques de contamination en ce moment. Si la végétation devenait très active avec le retour du beau temps chaud il y aurait lieu d'assurer la protection du feuillage en particulier dans les houblonnières les plus développées.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
J. PETIOT - G. FLAMANT

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"
G.VARLET

TRAITEMENTS FONGICIDES DES CEREALES

De nombreux fongicides, destinés à la lutte contre les maladies des céréales en végétation, sont apparus récemment sur le marché.

Afin de permettre à l'agriculteur de mieux évaluer l'intérêt de tels traitements, une mise au point du Service de la Protection des Végétaux, à cette époque de l'année, paraît utile.

L'ensemble des résultats de nos essais, portant sur cinq années d'expérimentation, nous permet, en effet, de tirer certains enseignements à ce sujet.

Nous aborderons, dans ce bulletin, le cas du traitement précoce de l'orge de printemps contre l'oïdium. Les préconisations s'appliquant aux traitements plus tardifs des céréales (blé, orge, avoine, seigle) contre les maladies du pied, du feuillage et des épis seront présentées dans un prochain bulletin.

LE TRAITEMENT PRECOCE DES ORGES DE PRINTEMPS CONTRE L'OIDIUM :

On sait qu'une attaque d'oïdium, au cours des premiers stades de l'orge de printemps, peut nuire de façon importante au bon enracinement de la plante. Il existe deux moyens d'intervention :

- le traitement de sémence
- le traitement précoce en cours de végétation

1°) Le traitement de semence :

Cette méthode ne préjuge pas de l'importance de l'infestation puisqu'elle constitue une lutte préventive.

Elle peut cependant se concevoir lorsqu'un développement de la maladie est à craindre du fait de facteurs favorables (proximité d'orge d'hiver ou d'escourgeon atteint, variété sensible, région etc...)

Toutefois, si l'efficacité d'un tel traitement a été reconnue, les gains de rendement que l'on peut en espérer ne sont pas toujours très nets.

2°) Le traitement précoce en cours de végétation :

Il s'agit, ici, d'application à effectuer avant la fin du tallage, dès l'apparition des symptômes (10 % du feuillage atteint).

Le bilan, sur cinq années, de près de quarante essais réalisés par nos soins, nous incite à formuler de sérieuses réserves quant à l'intérêt d'une telle méthode ; et cela pour trois raisons essentielles :

- Les cas où apparaissent des écarts de rendement significatifs sont peu nombreux :
  * 3 essais sur 10 en 1973 (le gain de rendement n'excèdant pas 3 qx/ha)
  * 4 essais sur 13 en 1974 (augmentation de 6 qx/ha dans le meilleur des cas)

  Ceci confirme nos résultats des années antérieures.

- Il n'est pas possible d'établir, dans l'état actuel des connaissances, de liaisons entre l'intensité des symptômes, l'efficacité parfois spectaculaire des produits et l'écart des rendements.

- L'utilisation, contre l'Oïdium, de produits spécifiques peut conduire à favoriser le développement de rouille en raison de la rupture de l'équilibre existant entre ces deux champignons. Ce risque s'est nettement manifesté dans 4 des 15 essais menés, de 1970 à 1972, avec du "Milstem". C'est ainsi que les parcelles les plus saines en oïdium sont apparues les plus contaminées par la rouille naine, entraînant une diminution grave du calibre des grains.

En conclusion, seul le traitement de semence peut parfois être étayé par quelques arguments techniques.

Dans les cas rares où une intervention en végétation paraît nécessaire, afin de contrôler les deux maladies, il est préférable d'employer une spécialité dans laquelle un dithiocarbamate (manèbe, mancozèbe, thirame) a été ajouté à une matière active spécifique de l'oïdium.

Nous reproduisons ci-après, la liste des produits utilisables sur céréales contre, soit l'oïdium seul, soit l'oïdium et les rouilles, en nous limitant strictement à ceux ayant obtenu une autorisation de vente pour l'une ou l'autre de ces deux catégories.

D'autres produits, ayant un spectre d'action plus large ou différent, doivent être utilisés plus tardivement et auront donc leur place dans le prochain bulletin.

* * *

P468

FONGICIDES UTILISABLES PRECOCEMENT
CONTRE L'OIDIUM ET LES ROUILLES DE L'ORGE DE PRINTEMPS

-=-=-=-=-

MALADIES CONTROLEES	MATIERES ACTIVES	PROD. COMMERC.	FIRMES	DOSES DE P.C.	OBSERVATIONS
OIDIUM SEUL	DITALIMPHOS	LAPTRAN 20 EC	DOW CHEMICAL	2,5 l/ha	
	DITALIMPHOS + MANEBE	NOLON	PEPRO	3,5 Kg/ha	la dose de manèbe employée permet aussi de lutter contre la rouille.
	ETHIRIMOL	MILSTEM	SOPRA	1,3 l/qal	en traitement de semences.
		MILGO E	SOPRA	1 l/ha	
	SOUFRE MICRONISE	MICROTHIOL SPECIAL	R.S.R.	10 Kg/ha	
	TRIDEMORPHE	CALIXINE	B.A.S.F.	0,75 l/ha	
	TRIFORINE	SAPROL	SOVILO	1,5 l/ha	
OIDIUM + ROUILLES	DINOCAP + MANCOZEBE	MANCOKAR	LA LITTORALE Rohm and Haas France	4 Kg/ha	
	SOUFRE + MANEBE	DARYL M	UGINE KUHLMANN	12,5 Kg/ha	
		SILODOR	R.S.R.	14 Kg/ha	
		TRIAL	CIBA-GEIGY	17 Kg/ha	
	SOUFRE + MANCOZEBE	RHF 73-2	Rohm and Haas France	13 Kg/ha	
	SOUFRE + THIRAME	DARYL 96	UGINE KULM.	12,5 Kg/ha	
	TRIDEMORPHE + MANEBE	CALIXINE M	B.A.S.F.	5 Kg/ha	

N.B. : D'autres produits, efficaces contre l'oïdium, mais de spectre d'action plus large ou différent, ne figurent pas dans le tableau précédent du fait qu'ils sont à utiliser plus tardivement.